



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien

Canada



Fabrication de blocs matelassés – Notes de l'Institut canadien de conservation (ICC) 10/2



Rédigé par Debra Daly Hartin
Révisé par Wendy Baker en 2016

Première date de publication : 1986

Également publié en version anglaise.
Also available in English.

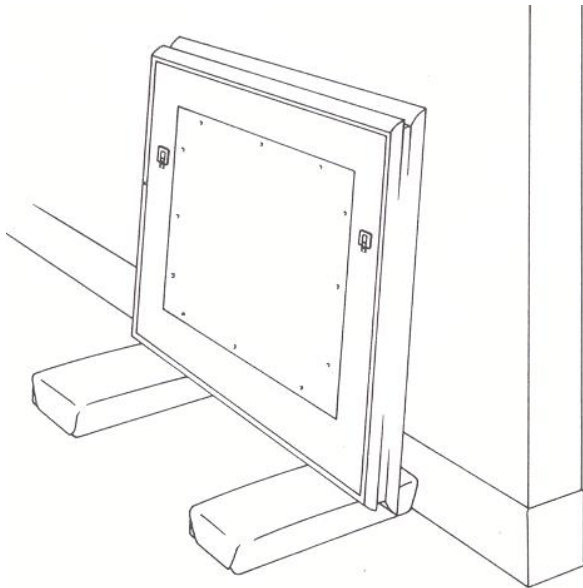
© Gouvernement du Canada, Institut canadien de conservation, 2016

ISSN 1928-5272



Introduction

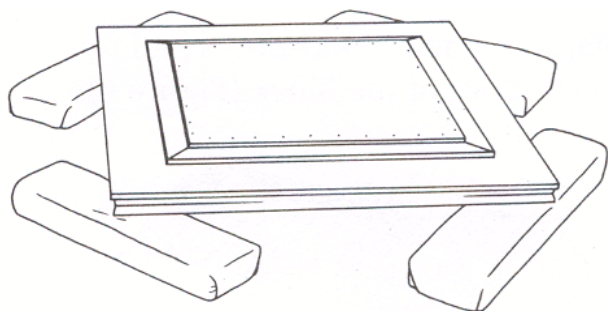
Les musées dont les collections comprennent des tableaux ont tout intérêt à utiliser des blocs matelassés. Les blocs matelassés possèdent deux caractéristiques qui en font d'excellents supports pour les tableaux : le matelassage protège de l'abrasion le cadre ou les bords d'un tableau sans cadre et la base antidérapante réduit les risques de glissement des tableaux. Ils constituent donc un support sécuritaire pour les tableaux lors du montage et du démontage d'une exposition. Dans le cas d'un rangement temporaire, les blocs permettent de surélever les tableaux, les protégeant ainsi en cas de fuite d'eau (figure 1).



© Gouvernement du Canada, Institut canadien de conservation. ICC 96347-0001

Figure 1. Les blocs matelassés supportent les tableaux pendant le rangement temporaire. Quand les tableaux sont surélevés, ils sont protégés en cas de fuite d'eau. Lorsqu'on place un tableau encadré de la façon illustrée ceux, une matelassure douce devrait être insérée entre le mur et le bord supérieur du cadre afin de prévenir tout risque d'abrasion.

On peut aussi se servir de blocs matelassés de différentes longueurs sur une table pour soutenir et protéger le tableau et le cadre, que ce soit face vers le haut ou vers le bas, pendant l'examen ou la restauration (figure 2). Lorsque les tableaux sont couchés face vers le bas, comme dans la figure 2, il est important de veiller à ce qu'aucune partie du cadre ou du tableau ne s'accroche aux blocs matelassés. Pour éviter ce type de dommage, il est recommandé de recouvrir les blocs d'une pellicule de plastique ou de les envelopper dans une pochette de Mylar. Le plastique et la pochette de Mylar ont par ailleurs l'avantage d'empêcher les blocs de se salir.



© Gouvernement du Canada, Institut canadien de conservation. ICC 96347-0009
Figure 2. Soutenir le tableau et le cadre, face vers le bas.

La figure 2 illustre la pose sécuritaire des blocs à un angle de 45 degrés aux quatre coins. Il s'agit là de la pose classique pour les tableaux (encadrés ou non) lorsqu'elles sont couchées face vers le haut ou vers le bas. Si les coins du cadre sont ornés d'éléments décoratifs, il ne faut pas placer ces surfaces saillantes et fragiles directement sur les blocs lorsque le tableau est couché face vers le bas. Le cas échéant, il convient de déplacer les blocs vers l'intérieur du cadre, tout en maintenant l'angle de 45 degrés par rapport aux coins du tableau, de sorte que les blocs soutiennent les surfaces planes du cadre. De même, si un tableau présente de fragiles éléments peints en saillie, il ne faut en aucun cas coucher le tableau face vers le bas sans avoir préalablement protégé la couche picturale.

Fabrication de blocs matelassés

Les blocs matelassés sont faciles à fabriquer à peu de frais (voir les étapes 1 à 5).

- 1) Tailler une planche de 5 cm sur 10 cm (2 po sur 4 po) en sections de 30 cm (12 po) ou plus selon les besoins. Choisir un bois bien vieilli et non résineux qui n'est pas gauchi ni déformé. Le pin et le tilleul d'Amérique sont de bons choix.
- 2) Envelopper le bloc d'une bonne épaisseur de mousse de calage. Les mousses de calage généralement utilisées dans l'emballage et le rembourrage sont souvent fabriquées à partir :
 - de polyéthylène;
 - de polyuréthane;
 - de polystyrène.

La mousse de calage utilisée pour la fabrication des blocs matelassés doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- ne se comprimer que légèrement lorsqu'on la presse entre le pouce et l'index, puis recouvrer sa forme initiale lorsqu'on relâche la pression;
- être chimiquement stable et donc durable.

Mousses de polyéthylène

Les mousses de polyéthylène offrent le meilleur équilibre entre les propriétés décrites ci-dessus. Un grand nombre de fabricants produisent un large éventail de mousses de polyéthylène. Ces mousses sont offertes sous forme réticulée à alvéoles fermées (Volara, Minicell et Plastazote, par exemple), de même que sous forme non réticulée à alvéoles fermées (la mousse polyéthylène de marque Ethafoam, par exemple). Ces deux types de mousses conviennent pour matelasser les blocs de bois. En règle générale, les mousses réticulées ont des alvéoles de plus petite taille, elles offrent donc éventuellement une meilleure résistance mécanique que la mousse de polyéthylène non réticulée. Toutefois, comme les mousses de polyéthylène réticulées à petites alvéoles sont généralement conçues pour des applications spécialisées, elles sont moins faciles à trouver que les mousses de polyéthylène non réticulées, lesquelles sont plus courantes.

Mousses de polyuréthane

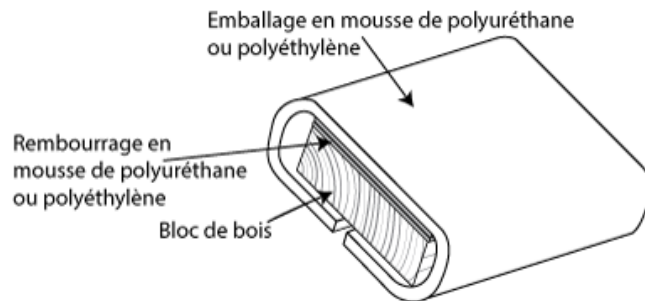
Généralement utilisées pour le rembourrage de coussins et de matelas, les mousses de polyuréthane conviennent également à la fabrication de blocs matelassés. On doit cependant les remplacer plus fréquemment, car elles sont moins durables et plus compressibles que les mousses de polyéthylène.

Mousses de polystyrène

Trop fragiles, les mousses de polystyrène ne conviennent pas pour les blocs matelassés; en plus de s'effriter facilement, elles ne sont pas dotées d'une bonne recouvrance élastique.

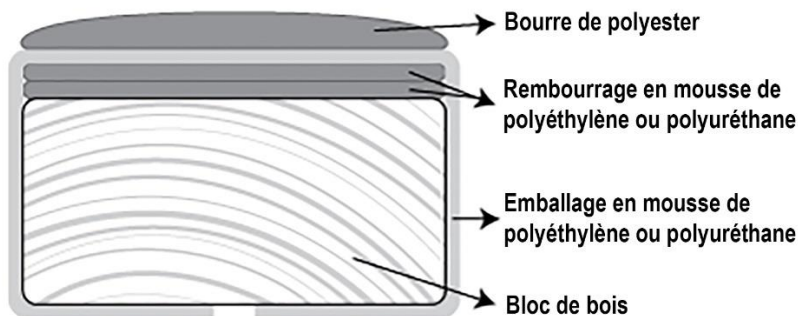
Tailler une ou deux épaisseurs de la mousse choisie en suivant les mêmes dimensions que la face supérieure du bloc de bois. Appliquer la mousse de manière à obtenir une épaisseur d'environ 1,5 cm (1/2 po). Poser la mousse taillée sur la face supérieure du bloc, puis recouvrir le tout d'une pièce de 0,5 cm (1/4 po) d'épaisseur de la même mousse en rejoignant les deux extrémités sous le bloc (voir figure 3). Attacher les deux extrémités de la mousse qui enveloppe le bloc à l'aide d'agrafes ou de ruban adhésif double face. Le dessus du bloc est ainsi doté d'une matelassure de 2 cm (environ 3/4 po) d'épaisseur. Au moment de l'emballage du bloc de bois, il est important de veiller à ce que la mousse recouvre les coins et les bords tranchants du bloc, tel qu'il est

illustré à la figure 3. Cela permet de prévenir tout risque d'entrechoquement des tableaux et des cadres contre des rebords durs.



© Gouvernement du Canada, Institut canadien de conservation. ICC 96347-0004
Figure 3. Bloc de bois recouvert d'une mousse de calage.

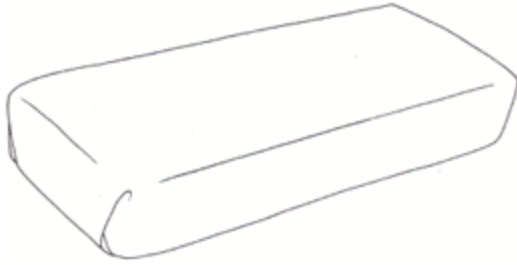
- 3) Il est possible d'utiliser une bourre de polyester pour ajouter un rembourrage supplémentaire sur le dessus du bloc matelassé. La figure 4 illustre la coupe transversale du bloc matelassé. Dans la présente Note, la quantité de rembourrage recommandée pour le dessus du bloc (2 cm avec une mince bourre de polyester) convient à la majorité des peintures de chevalet bordées dans des cadres de taille et de poids proportionnels. Pour les tableaux et les cadres plus lourds, il est possible d'utiliser des blocs de plus grande taille et d'augmenter l'épaisseur de la mousse de calage jusqu'à 2,5 cm (environ 1 po). Pour les tableaux encadrés pesants qui doivent être soit posés debout sur un même bord, soit couchés face vers le bas, il convient d'augmenter le nombre de blocs de soutien pour mieux répartir le poids.



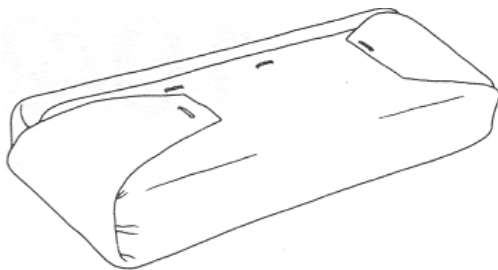
© Gouvernement du Canada, Institut canadien de conservation. ICC 96347-0006
Figure 4. Coupe transversale d'un bloc de bois matelassé doté d'une bourre de polyester.

- 4) Recouvrir la mousse de calage (avec ou sans la bourre de polyester) d'une étoffe grand teint, douce et tissée serrée. À titre d'exemple, la flanelle de coton non colorée est couramment utilisée à cette fin (figure 5). Les coins de l'étoffe

doivent être fermement et soigneusement repliés sous le bloc; il est recommandé de les fixer à l'aide d'agrafes en acier inoxydable (figure 6).



© Gouvernement du Canada, Institut canadien de conservation. ICC 96347-0002
Figure 5. Bloc matelassé recouvert d'une étoffe.

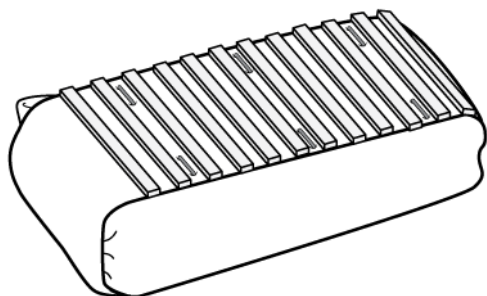


© Gouvernement du Canada, Institut canadien de conservation. ICC 96347-0003
Figure 6. Étoffe fixée sous le bloc à l'aide d'agrafes.

- 5) Si l'on utilise les blocs matelassés pour soulever les tableaux du sol pendant un rangement temporaire, il est préférable de recouvrir les blocs d'un film de polyéthylène afin d'éviter que ces derniers n'absorbent l'eau en cas d'inondation. De poids moyen, le film de polyéthylène doit entièrement recouvrir le bloc. Pour sceller les bordures du film de polyéthylène, il convient de les fixer sous le bloc à l'aide d'un ruban d'emballage enduit d'adhésif.

Le bloc doit être non glissant (antidérapant) pour éviter le dérapage des tableaux pesants lorsque ceux-ci sont placés sur les blocs en position verticale contre un mur. La figure 7 illustre la méthode la plus facile pour rendre un bloc antidérapant, soit en appliquant une bande étroite de caoutchouc texturé taillée sur mesure pour la surface inférieure. Il est possible de fixer cette bande au bloc au moyen d'agrafes ou de petits clous de finition.





© Gouvernement du Canada, Institut canadien de conservation. ICC 96347-0008
Figure 7. Fixer une semelle antidérapante sous le bloc recouvert, à l'aide d'agrafes ou de petits clous.

Il est important de se rappeler que les blocs servent uniquement d'appuis temporaires. Qu'ils soient encadrés ou non, les tableaux ont besoin d'un rangement approprié et d'un bon support pour leur mise en réserve à long terme.

